



**Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat**

Nord Seine et Marne

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nord Seine et Marne  
Service Formation**

**N° de déclaration d'existence : 1177P002877**

## Préparation à l'Évaluation dans le cadre de la **VAE BREVET DE MAÎTRISE Coiffure** **PARTIE PRATIQUE**

**Réf :** **BM - VAE**

**Durée :** 24 heures

*Rendez-vous à la carte  
selon la progression du  
candidat*

**Prix :**

Artisans et Conjoints :  
220,-€ + 60,- frais d'examens

Salariés :

1 200,-€ ou selon prise en  
charge OPCA

*Formation de niveau IV  
(bac) homologuée au titre  
du Secrétariat d'Etat aux  
PME, au Commerce, à  
l'Artisanat et à la  
Consommation  
(renouvellement par arrêté  
du 29 mai 2001 - JO du  
09/06/2001)*

**PUBLIC :** Toute personne, quel que soit son âge, son niveau d'études et sa situation professionnelle, dont l'expérience doit être en rapport avec le titre visé.

**OBJECTIFS :** Parcours de Validation des Acquis de l'Expérience permettant au candidat de faire état de son expérience et des compétences acquises, afin de viser l'obtention du Brevet de Maîtrise par la reconnaissance de ses compétences.

**MOYENS PEDAGOGIQUES :**

- Apports méthodologiques personnalisés pour la constitution du dossier de preuves du candidat,
- Echanges d'expériences,
- Contrôle et suivi de la constitution du dossier, de la phase de recherche de preuves jusqu'au dépôt de celui-ci,
- Préparation à l'entretien oral avec le jury.

**COMPOSITION :**

**5 phases d'accompagnement dont la durée est adaptée à chaque candidat :**

1. Retracer le parcours professionnel et de formation du candidat,
2. Définir et formaliser le parcours VAE entre le candidat et le conseiller VAE,
3. Recenser les « preuves des compétences » pour chaque domaine du BM Coiffure, à partir du dossier de preuves remis au candidat – Expression des compétences en « preuves » (exposé critique de situations professionnelles réelles et contractualisées),
4. Au-delà des réponses données dans le dossier de preuves, compléter par des preuves « extérieures » telles que : attestations d'employeurs, témoignages, supports illustrés, etc.,
5. Préparer le candidat à l'entretien oral avec le jury.

**ACCOMPAGNATEUR :**

- Catherine SOUPEZ – Titulaire du Brevet de Maîtrise Coiffure - Enseignante au CFA de la CMA Nord Seine et Marne en Coiffure –
- Tous les accompagnateurs ont bénéficié d'une formation « Accompagnement des Candidats dans le dispositif VAE » des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

**MàJ : juin-08**

Lieu de déroulement de la formation : CMA Nord Seine & Marne - Service Formation Continue  
2<sup>ème</sup> étage du CFA – 51 Av. des Sablons bouillants 77100 MEAUX  
Vos contacts : Sabine MATHIEU Tél : 01.60.09.90.92 Télécopie : 01.60.09.90.93  
Caroll CHWASTYK Tél : 01.60.09.90.90 e-mail : [formation@cm-meaux.fr](mailto:formation@cm-meaux.fr)